République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

FICHE TECHNIQUE THEMATIQUE

PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

PROFIL DU SECTEUR

Les mauvaises pratiques liées à la gouvernance conduisent à l'aggravation de la pauvreté et à l'installation de la méfiance entre les citoyens et l'Etat. Fort de cet enseignement, l'Etat du Sénégal a érigé la bonne Gouvernance en priorité absolue, que manifeste la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et volontariste d'amélioration de la gestion publique, qui enregistre des résultats probants et encourageants.

A ce propos, la communauté internationale et la plupart des partenaires techniques et financiers du Sénégal ont fini de constater et de reconnaître les grandes avancées du Sénégal en matière de transparence, de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne Gouvernance en général.

Pour preuve, en 2013, **l'Indice Ibrahim**, qui établit un classement des performances réalisées par les 54 pays d'Afrique à travers quatre catégories de gouvernance (Sécurité et souveraineté du droit, Participation et droits de l'homme, Développement économique durable, Développement humain) classe le Sénégal à la 10e place, soit sa plus forte progression depuis 2000.

Le pays enregistre un score de 61,0 (sur 100), plus élevé que la moyenne africaine (51,6). Le score du Sénégal s'est amélioré de 4,3 points par rapport à 2000 et prend la 3e place parmi les 16 pays d'Afrique de l'Ouest.

Le dernier **Forum économique mondial de Davos** améliore la place du Sénégal dans son classement. Son rapport global sur la compétitivité, attribue la note de 3,7 sur 7 au Sénégal. Il fait passer notre pays de la 117ème à la 113ème place dans son classement, confirmant ainsi la tendance et l'orientation actuelle du Sénégal vers une meilleure gouvernance.

Les pays bénéficiant de l'aide du gouvernement américain à travers le **Millenium Challenge Corporation (MCC)** doivent se situer au-dessus de la médiane pour 10 critères sur les 20 retenus, avec l'obligation absolue de se situer au-dessus de la médiane pour l'indicateur « Maîtrise de la corruption », et au-dessus du seuil retenu pour l'un des indicateurs « Droits politiques » ou « Libertés civiles ».

Les résultats de cet exercice très sélectif indiquent pour le Sénégal, que tous les indicateurs retenus dans le domaine de la Bonne Gouvernance sont au-dessus de la médiane et affichent une tendance haussière.

Les résultats des enquêtes de 2013, du **Réseau Afro Baromètre** (un réseau indépendant) révèlent que le Sénégal a fait de grands pas dans la lutte contre la corruption. Il laisse apparaître une meilleure perception de ses citoyens sur les efforts des autorités pour endiguer la corruption. En effet, 63 % des personnes interrogées, au Sénégal, soutiennent que les moyens de lutte contre la corruption sont devenus plus efficaces, avec notamment, les procédures de recouvrement des biens supposés mal acquis.

FORCES DU SECTEUR

La promotion de la bonne gouvernance est un aspect hautement important de la nouvelle politique de développement du Sénégal. En effet, le Président de la République a fait de la Gouvernance sobre et vertueuse des affaires publiques un engagement politique de premier ordre.

Afin de souligner l'importance de la bonne gouvernance dans ses orientations politiques stratégiques, le Président de la République a créé un département chargé de la Promotion de la Bonne Gouvernance. Cette innovation institutionnelle vise principalement à intégrer les questions de gouvernance et de bonne gestion économique et financière dans les toutes les sphères d'intervention de l'Etat de manière plus systématique et cohérente.

REFORMES MAJEURES EN COURS

Le Gouvernement du Sénégal est en train de mettre en œuvre de nouvelles orientations stratégiques et un nouveau plan d'action en matière de gouvernance pour la période 2013-2017, qui lui permettront d'accroître son efficacité dans la promotion de la culture et de la pratique de bonne gouvernance. Sur le plan opérationnel, la nouvelle approche se focalise sur le renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre compte dans la gestion des ressources publiques à différents stades (Etat central et décentralisé), et dans les secteurs stratégiques (la santé, l'éducation et la gestion des ressources naturelles). Une attention particulière sera accordée aux institutions de contrôle budgétaire et aux systèmes de

responsabilisation financière mais aussi et surtout à la planification et à la participation citoyenne. Les nouvelles orientations stratégiques en matière de Gouvernance ont été examinées et validées à travers un vaste processus de consultation impliquant des les principaux acteurs de la gouvernance (Etat, secteur privé, société civile et populations) avant leur adoption.

VISIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

La nouvelle vision est de faire du Sénégal, **un pays disposant d'une économie plus forte, plus saine et plus juste, reposant sur des fondements d'intégrité, d'éthique et de transparence solides qui réorientent l'effort d'amélioration du cadre dans lequel les entreprises, les marchés et les pouvoirs publics doivent agi**r.

La nouvelle stratégie d'intervention d'un cout total de 50 millions de dollars sera exécutée sur une période initiale de cinq (5), qui inclut des évaluations à mi-parcours basées sur des indicateurs.

Les actions majeures de la nouvelle stratégie sont dirigées vers :

- le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie ;
- le renforcement de l'efficacité de l'Administration publique ;
- la promotion de l'intégrité publique, de la redevabilité et de la transparence ;
- le renforcement de la Gouvernance locale ;
- le renforcement de la Gouvernance des secteurs stratégiques (mines, foncier, éducation, santé…) ;
- le développement d'une communication sociale d'appropriation citoyenne de la bonne Gouvernance.

Une place importante est accordée au renforcement du contrôle d'Etat, avec la prochaine mise en place d'une plate-forme numérique de suivi des recommandations des corps de contrôle, ainsi que la mise en œuvre d'une action d'envergure visant son optimisation.

Au plan du déploiement spatial, le Ministère met en place progressivement des Cellules régionales de Gouvernance, entités collégiales de contrôle de l'action publique locale, dirigées par les Gouverneurs de région et comprenant, outre l'administration, la société civile et les élus locaux.

Les Cellules régionales ont pour principales missions de porter les actions territoriales de promotion de la bonne Gouvernance, selon une démarche inclusive et participative.